



**Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal extraordinaire
Du jeudi 10 avril à 18h11**

L'an deux mille Vingt-cinq, le 10 avril à 18h11, le Conseil Municipal de la ville de Sablet, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre LARGUIER, Maire.

PRESENTS : Jean-Pierre LARGUIER (ne participe pas au vote de la délibération N° 10042025 A), Christine BOSONE, Sylvie LAFFONT, Benoit GILGENMAN, Mireille MEFFRE, Michel ISNARD (arrivé à 18h36, a pris part au vote à partir de la délibération N° 10042025 D), Jean-Claude RAYNAUD, Patrick IBANEY, Florence MASSON REGNAULT, Jean-Claude FROGER, Nadia EL MAHSANI, Olivia GAZZANO.

ABSENT(S) EXCUSE(S):

Cheli ALBERCA-BUSATO donne pouvoir à Florence MASSON REGNAULT
Caroline GOMEZ donne pouvoir à Sylvie LAFFONT

ABSENT NON-EXCUSE :

Christian BONFILS

Date de la convocation : 28/03/2025

Secrétaire de séance : Sylvie LAFFONT

DELIBERATIONS

-Délibération N°10042025 A (En tant qu'ordonnateur des finances communale, le Maire ne participe pas au vote)

Le conseil Municipal vote l'approbation des comptes administratifs 2024, du budget principal, CCAS et assainissement et approbation des comptes de gestion, du budget principal, CCAS et assainissement.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

-Délibération N°10042025 B

Le conseil Municipal vote l'approbation de l'affectation de résultats du budget principal

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

-Délibération 10042025 C

Le Conseil Municipal vote l'approbation de l'affectation de résultats du budget assainissement.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

-Délibération 10042025 D

Le Conseil Municipal vote approbation du budget primitif du budget principal

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

-Délibération 10042025 E

Le Conseil Municipal vote l'approbation du budget primitif du budget assainissement.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

-Délibération 10042025 F

Le Conseil Municipal vote l'approbation du montant de la subvention versée aux associations

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire

Jean-Pierre LARGUIER

